

<p style="text-align: center;"><b>FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE INDEMNITE ACCORDEE AUX COMMERCES DE DETAIL ET AUX ETABLISSEMENTS HORECA EN CAS DE TRAVAUX PUBLICS</b></p>
---

Par la présente, je soussigné(e) Madame/Monsieur ....., agissant pour le compte de l'établissement .....sollicite l'octroi d'une indemnité relative à des travaux publics qui ont eu lieu dans ma rue à la période suivante : .....

J'ai pris connaissance du règlement relatif à l'octroi d'indemnités en faveur des commerces de détails et des établissements HORECA en cas de travaux publics voté par le Conseil communal du 26 mars 2018 et en accepte les modalités sans réserve.

Je suis donc informé(e) que cette indemnité est une aide non récupérable d'un montant forfaitaire de 50€ par jour d'ouverture du commerce de détail ou de l'établissement HORECA visé, pendant la durée de l'inaccessibilité de la voirie, dans les limites suivantes :

- la Ville de Liège doit être le maître d'ouvrage des travaux en cause ;
- à partir du 8<sup>e</sup> jour d'inaccessibilité ;
- avec un maximum de 6 jours d'ouverture par semaine ;
- pour un montant maximum de 2.000€ par année civile.

Les coordonnées du commerce de détail ou de l'établissement HORECA qui subit les nuisances sont les suivantes :

- Dénomination/Enseigne :
- Adresse :
- Numéro d'entreprise:
- Numéro de téléphone :
- Numéro de fax :
- Adresse e-mail :
- Activité:
- Dénomination sociale:
- Adresse du siège social:
- Nom, prénom et qualité du responsable :



Je certifie par ailleurs que le commerce de détail ou l'établissement HORECA pour lequel je sollicite cette demande:

1. est situé dans une portion de voirie totalement inaccessible au trafic automobile pour cause de travaux publics.

2° est en activité pendant cette période d'inaccessibilité automobile.

3° est constitué sous l'une des formes de sociétés commerciales prévues à l'article 2, §2 du code des sociétés.

3° est en ordre au niveau de l'ONSS et de la TVA et des impôts sur les revenus.

4° est en ordre au niveau du paiement des taxes et redevances envers la Ville de Liège.

5° est en règle par rapport aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de commerce.

J'annexe à ce présent formulaire :

- une attestation originale délivrée par l'Office national de la Sécurité sociale dans laquelle il apparaît que le commerçant ou la société commerciale a rempli ses obligations sociales jusqu'au dernier trimestre redevable inclus ou n'emploie pas de personnel ;

- une attestation originale du SPF Finances - Fiscalité (TVA et impôts sur les revenus) certifiant que le commerçant ou la société commerciale est en ordre et n'est pas redevable d'intérêts de retard ou de frais de poursuite.

L'indemnité octroyée devra être versée sur le numéro de compte .....

Code IBAN : .....

BIC : .....

Bénéficiaire : .....

Fait à Liège, le \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

